

**COMMUNE DE
CAZAUX-SAVES****COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 3 MAI 2021**

Le Conseil Municipal de CAZAUX-SAVES s'est réuni à la mairie à 19h00 sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 27 avril 2021.

Etaients présents : M. Vincent MARTINAUD, M. Fabrice DUCHENE, M. Christophe OUEYTE, M. Nicolas VIGEON, Mme Carole BLANC, Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU, M. Ghislain de CASTELBAJAC (arrivé à 19h03), Mme Laure LESCAL (arrivée à 19h03), Mme Corine PERALS (arrivée à 19h03)

Absents ayant donné procuration : M. Nicolas NADAL à M. Vincent MARTINAUD

Absente : Mme Flore LECLERCQ-VEAUX

Secrétaire de Séance : M. Christophe OUEYTE

1. DECISION MODIFICATIVE N° 1 – SOUSCRIPTION D'UN PRET MOYEN TERME

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

APPROUVE les diminutions et augmentations de crédits nécessaires à l'équilibre du budget 2021 pour prendre en compte la souscription d'un prêt moyen terme de 150 000 € couvrant les avenants au marché initial du chantier de réhabilitation de l'ancien presbytère.

2. ACTUALISATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR DE LA MAIRIE ET DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES ENFANTS (ALAE/ALSH).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

ACTUALISE le budget alloué à cette opération à hauteur de 59 651,80 € ;

DECLARE un reste à financer de 50 651,80 € après avoir déduit la participation reçue par la Communauté de Communes du Savès sur le marché initial de réhabilitation de l'ancien presbytère ;

PREVOIT le plan de financement correspondant à ce nouveau montant.

Affichage public le